Nro. 12.

BULLETIN

de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE.

1812.

Fait à Varsovie, le 30. Juillet, 1812.

Il a été fait mention dernièrement que les citoyens du district de Bielsk avoient déposé leur adhésion: en voici le contenu:

„Nous soussignés citoyens du district de Bielsk, délivrés du joug de l'ennemi, par une partie de l'aile droite de l'armée invincible de Napoléon, c'est à dire par le corps du Prince de Szwartzenberg, Général en Chef des troupes Autrichiennes, nous avons d'abord assuré la subsistance de cette armée, nous nous sommes assemblés ensuite, et nous déclarons par le présent acte, qu'ayant appris avec la joie la plus vive, que la diéte du Duché de Varsovie, s'est formée en Confédération générale de la Pologne, pour réunir en un seul corps, sous la protection du grand héros de l'univers, les parties déchirées, de la Pologne; nous nous empressons d'accéder avec zèle, à l'acte de cette Confédération, et nous nous obligeons à remplir tous ses réglemens et tous ses ordres, comme il convient à des Polonais qui aiment leur patrie et leur honneur. Nous déclarons devant le ciel et la terre, qu'ayant conservé dans toute sa force, cet esprit national qui a survécu à tant de malheurs et de calamités, nous sommes prêts à sacrifier nos fortunes et notre sang, pour atteindre heureusement le but sacré de la Confédération de Pologne. — Polonais, nous sommes tous les enfans de la même patrie; hâtons nous donc de diriger notre zèle et notre dévoûment au bien commun de cette mère, parceque ce n'est que par cette voie que nous pourrons répondre dignement aux vastes desseins de Na-

poléon le Grand. Il connoit le caractère de notre nation: c'est lui qui nous a rappellés à notre existence politique: qu'il vive, lui, la patrie et la Pologne."

(Signé) Thomas Suchodolski — suivent les signatures de nombreux citoyens, dont la copie est certifiée par M. Thomas Suchodolski, Maréchal de la diétine du district de Bielsk.

Le clergé de ce district a fait aussi une accession semblable. Un des Députés, M. Albert Szepietowski, en déposant au Conseil les deux accessions ci-dessus mentionnées, exprime ses sentimens comme il suit:

„Les citoyens du district de Bielsk protégés par le bras puissant de Napoléon le grand, ayant recouvré la terre de leurs ayeux, qui leur avoit été ravie par de barbares usurpateurs, se sont hâté à la première nouvelle de l'acte de la Confédération générale, d'y accéder le 15. Juillet du courant.

„Vieillard honoré de la confiance de mes concitoyens, je suis touché jusqu'aux larmes, du bonheur extrême d'être envoyé de leur part comme député, pour déposer le présent acte d'adhésion, entre les mains de S. A. le Prince Maréchal, citoyen illustre par ses qualités, son mérite et ses vertus, et je déclare au nom de ces mêmes citoyens, qui ont juré de soutenir cette union sacrée, par tous les actes de dévoument et par tous les sacrifices possibles, qu'ils la défendront jusqu'à la dernière goute de leur sang. En vertu du 2e. article de la Circulaire du Conseil général, datée du 30. Juin du courant, les diétines et les assemblées communales ont commencé et continuent à se réunir dans toute l'étendue du pays. On voit partout se manifester d'une manière éclatante, le zèle ardent et cet amour vrai de la patrie, qui caractérise les Polonais. On s'unit au lien de la Confédération, en présence même de l'ennemi; on affronte sa vengeance; on s'arme de toutes parts, et la crainte disparait à la vue de la patrie régénérée."

Avant que la nouvelle de la tenue des diétines et des assemblées communales qui ont présentement lieu, parvienne à notre connoissance, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici avec éloge, que les districts de Chełm, et de Tomaszów, ont celébré leurs diétines le 20. de ce mois, tandis que l'ennemi, après avoir occupé les environs de ces deux villes, les menaçoit de sa veugeance.

Voici le précis de la diétine de Chełm. — Fait à Chełm, dans l'église des Piaristes, le 20. Juillet, 1812.

„La noblesse du district de Chełm voyant enfin arriver ce jour tant désiré, auquel ils doirent signer l'acte de la Confédération générale de Pologne, et prêts à sacrifier leurs fortunes et leur existence, pour recouvrer le Royaume de Pologne, ne craignant point le voisinage de l'ennemi, lequel n'étoit eloigné que de deux milles, et avançoit de trois cotés sur Chelm, se sont rassemblés dans ce Chef-lieu de leur district, se sont rendus à 8. heures du matin, à l'église cathédrale des Basiliens, et après avoir assisté à la messe célébrée par le Sénateur Ciechanowski, Evêque de Chełm, et fait des voeux ardents pour la prospérité de S. M. l'Empereur et de notre bien-aimé Souverain, aussi bien que pour celle du Royaume de Pologne, et aprés avoir entendu un sermon prononcé par l'Abbé Szymański, Professeur du séminaire des Grecs-unis, elle s'est rassemblée à l'église des Piaristes, destinée depuis des siecles à la tenue des diétines. — M. Olechowski Sous-préfet de Chełm, après une courte apostrophe aux citoyens, a invité M. Węgliński, Nonce de ce district, Maréchal de la présente diétine, Chevalier de l'ordre de l'aigle blanc et de celui de St. Stanislas, à occuper sa place, lequel prenant la parole, a déclaré à tous les citoyens présens, que le Royaume de Pologne est rétabli, et qu'il a partagé la joie générale que cet événement a occasionné le 28. Juin du courant, à la diéte de Varsovie. — Il déclare qu'une Confédération générale s'est formée sous la présidence du Prince Adam Czartoryski, Général de Podolie, citoyen connu par ses vertus et par son civisme. — Après quoi il nomme assesseurs de la diétine, M. François Smorczewski juge de paix, et Antoine Skorzewski, et pour assesseur-secrétaire, M. Listowiecki."

„L'acte de la Confédération générale est transcrit mot par mot, et signé sans aucune clause, par le Maréchal, les Assesseurs de la diétine et par les citoyens du district de Chełm."

Les citoyens du district de Tomaszów rassemblés en diétine le 20. Juillet, 1812. ont fait leur adhésion à la Confederation générale de la Pologne, dans la teneur suivante:

„La circulaire de la Confédération générale du Royaume de Pologne, datée du 1er. Juillet, nous étant commuuiqué le 14. du même mois, le jour du 20. du courant fut désigné par le Ministre de l'intérieur, pour la tenue de la diétine du district de Tomaszów. — Dans ce jour attendu avec impatience par tous les Polonois, animés du même amour de la patrie; les citoyens de notre district se sont rassemblés sous la présidence du Maréchal de la diétine, M. Thadée Snieżewski, juge de paix, et ont déclaré unanimément devant Dieu et la patrie, qu'ils accedent à l'auguste union de la Confeéeration générale; qu'ils sont pénétrés de l'immensité du bonheur qui va réjaillir sur aux et sur la pos-

térité la plus reculée, par cette entreprise aussi importante que sacrée; qu'ils brulent d'envie de consacrer leurs personnes au service de la Pologne régénérée."

Le Conseil Général a reçu aussi de nombreuses accessions des communes des districts d'Olkusz, de Jędrzeiów et de Hebdów.

Toute l'armée Polonaise sous le commandement de S. A. le Prince Joseph Poniatowski, a envoyé le 31. Juillet, du champ de l'honneur, sur lequel elle marche à pas accélérés, pour porter la délivrance à ses freres, une adhésion à la Confédération générale du Royaume de Pologne. — S. A. le Prince Poniatowski remet à cette occasion la note suivante:

„Dans les accessions ci-jointes des régiments, des divisions et des individus militaires, qui forment le 5e. corps de l'armée, je porte à la Confédération générale de Pologne, l'expression du desir avec lequel ils accedent à ce lien sacré, que l'amour de la patrie a cimenté, et que les vertus des citoyens améneront à son but."

„Quoique l'armée, en se consacrant à toutes les fatigues et à tous les dangers de sa noble vocation, ait clairement prouvé, avec quelle ardeur elle attend depuis long-temps ce moment tant desiré, où elle pourrait s'orner du nom de Polonais, qu'elle a hérité de ses ayeux; cependant c'est avec un grand plaisir que je renouvelle encore ici en son nom, le serment solemnel par lequal elle s'engage à verser son sang, pour recouvrer et garantir l'existence de le patrie."

(Signé) Le Général Commandant du 5e. corps de la grande armée,
le Prince Joseph Poniatowski.

Le même jour sont introduits à la séance du Conseil général, MM. le Comte Casimir Grabowski, et Ignace Sichen, députés du district de Wołkowyc, qui remettent à la Confédération générale du Royaume de Pologne, l'accession du dit district, sous la direction de M. Piere Bisping, ainsi que l'accession des citoyens et des Juifs du Chef-lieu du district.

Le Conseil général réçoit des citoyens des Districts de Radzyn et de Lublin, des observations importantes, qui ont pour but le bien public. Le Conseil charge le Secrétaire de leur exprimer sa recconnoissance.